LE MOURESSIPE

Bulletin Municipal n°77 – Octobre 2026



© Les Têtes en l'Air Vaunageoles

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	p.3
SOLIDARITÉ	p.4-5
VIE COMMUNALE	p.5-9
VIE ASSOCIATIVE	p.10-15
INFOS PRATIQUES	p.16



SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS



Samedi **5 déc.**

rdv 10h et 11h30

1h30

21

La fabrique à nichoirs

Quand les mésanges reviennent chanter, le printemps n'est jamais loin ! Dénicher des creux d'arbres ou des vieux murs pour installer leurs nids devient leur priorité, mais cette quête s'avère difficile. Alors venez les aider et créer des nichoirs !

Découpez, assemblez et repartez avec votre nichoir et des consignes pour l'installer et l'entretenir. Votre jardin sera prêt à accueillir une nouvelle couvée !

Inscription obligatoire :
billetweb.fr/les-rdv-nature



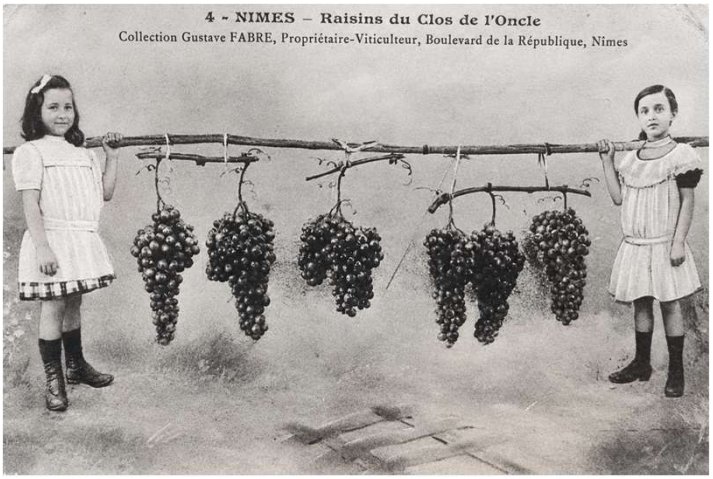
Les collectes estivales supplémentaires des ordures ménagères, mises en place depuis le 1er juin, ont pris fin le dimanche 27 septembre 2026.

Depuis le lundi 28 septembre 2026, les jours et fréquences habituels de collecte s'appliquent.

EDITO DU MAIRE

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

L'été qui s'achève nous aura offert de belles journées ensoleillées mais aussi de précieux moments de convivialité et de partage. Comme chaque année, notre traditionnelle fête votive, temps fort de la vie du village, est venue rythmer cette belle saison dans une ambiance cordiale, grâce à l'implication de toutes celles et tous ceux qui la font vivre et que je remercie chaleureusement.



Vivre dans une petite commune rurale, c'est bien plus qu'habiter à la campagne. C'est faire le choix d'un cadre de vie, d'une proximité entre les habitants et d'un lien précieux avec notre terre.

Notre ruralité a une identité, une histoire et des traditions qui font sa richesse. Elle vit au rythme des saisons, des travaux des champs, du passage des tracteurs et des machines à vendanger la nuit au moment de la récolte tant attendue, du chant du coq au petit matin, du bêlement des moutons, du chant des cigales qui s'en donnent à cœur joie durant tout l'été, des grenouilles qui chantent leur amour à l'arrivée des beaux jours et des odeurs de la terre fraîchement travaillée. Ces bruits et ces odeurs font partie de notre paysage quotidien. Ils témoignent d'une campagne vivante, d'une activité agricole indispensable et de femmes et d'hommes qui travaillent souvent tôt le matin, tard le soir, parfois les week-ends et jours fériés, pour nous nourrir et faire vivre notre territoire.

Bien sûr, vivre ensemble suppose aussi de prendre en compte les attentes et les sensibilités de chacun. Les habitudes évoluent, de nouveaux habitants nous rejoignent et chacun aspire légitimement à la tranquillité.

Mais vivre à la campagne, c'est aussi comprendre et accepter ce qui fait son caractère. On ne peut pas vouloir profiter de la beauté de nos paysages sans reconnaître le travail qui les façonne, ni souhaiter une commune vivante sans en accepter toutes les réalités.

Cela ne signifie pas que tout doit être accepté sans dialogue, ni considération. Au contraire, le bien vivre ensemble repose sur l'écoute, le respect mutuel, la compréhension et la recherche de solutions lorsque des difficultés se présentent. Agriculteurs, anciens habitants, nouveaux arrivants, familles et aînés : chacun a sa place dans notre commune et contribue à sa manière à son dynamisme.

Préservons donc ce qui fait la force de notre village : sa convivialité, son authenticité, son patrimoine, ses paysages et cette capacité que nous avons à nous retrouver, à échanger et à nous entraider.

La ruralité n'est pas une carte postale figée. Elle est vivante, elle travaille, elle évolue et elle se partage. Faisons-en sorte que chacun puisse y trouver sa place, dans le respect des autres et de nos traditions.

C'est pourquoi, afin de comprendre le noble et dur labeur de notre paysannerie, je vous invite toutes et tous à venir à la rencontre de nos producteurs et artisans, lors de nos traditionnelles « votes » sur la place de Maruéjols ou à l'espace familial où vous pourrez y déguster leurs délicieux produits locaux. À l'arrivée des beaux jours, au mois de juin, vous pourrez là aussi, par la qualité de leurs breuvages, comprendre ces liens forts qui nous lient à la ruralité lors de notre désormais traditionnelle fête des vins. Je n'oublie pas notre marché paysan du mercredi sur la Placette qui fait désormais battre le cœur de notre village.

Nous avons la chance, à Saint-Côme-et-Maruéjols, d'accueillir et de soutenir deux projets d'installation de jeunes agriculteurs à qui nous transmettons tous nos vœux de réussite.

Continuons ensemble à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, où les différences se comprennent et où le respect de chacun reste le fondement de notre vie collective.

Bien chaleureusement.

Votre Maire,
Michel VERDIER



DU NOUVEAU AU SECRÉTARIAT

Nous sommes heureux d'accueillir Élodie DESVEAUD au sein de l'équipe municipale. Elle rejoint la mairie en tant que secrétaire générale de mairie et prend ainsi de nouvelles fonctions au service de la commune et de ses habitants.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Saint-Côme-et-Maruéjols !

SOLIDARITÉ





OCTOBRE ROSE

Vendredi 9 octobre 2026 à l'occasion du concert organisé au Temple dans le cadre d'Octobre Rose, le groupe GLAMIFIK DUO a offert une belle prestation, contribuant à faire de ce moment un temps de partage et de solidarité.
Nous tenons à remercier chaleureusement les musiciens pour leur talent, leur disponibilité et leur grande générosité. En choisissant d'offrir leur prestation, ils ont témoigné de leur soutien à cette belle cause qui nous tient à cœur.

La commission Solidarité, les bénévoles et l'ensemble des membres de l'association Temple Culture et Fraternité leur adressent leurs plus sincères remerciements.
Encore un grand merci à eux pour leur prestation et leur générosité à l'occasion d'Octobre Rose.

Sabine Chabaud, adjointe à la solidarité

Association CLAR'EN SACS

L'association CLAR'EN SACS permet aux personnes en difficulté sociale et économique des villages de Clarensac et Saint-Côme-et-Maruéjols de pouvoir bénéficier d'apports de produits de première nécessité englobant produits d'hygiène et d'entretien, fournitures scolaires, denrées alimentaires en complément de ce que fournit la Banque Alimentaire !
Grâce à votre participation à ce concert ainsi qu'aux dons et cotisations (10 € par an), nous réussirons à pérenniser notre action.

Pour tout complément d'information, vous pouvez nous joindre :
Marc RALLO - Président 07 49 80 53 03
Michelle BOUILLEZ - Secrétaire 06 51 30 72 10



OPÉ BRIOCHES



Comme chaque année, la Commission Solidarité de la commune participe à l'Opé Brioches au profit de l'Unapei 30, association qui accompagne les personnes en situation de handicap et leurs familles.
Grâce à la participation des habitants, 385 € ont été reversés cette année.

SOLIDARITÉ

OPÉRATION CHOCOLATS

Nombreux sont ceux qui s'associent, chaque année, à notre action par le biais de « l'opération chocolats », nous vous en remercions très vivement.
En passant commande, non seulement vous allez régaler vos papilles, mais vous ferez un geste solidaire.
Pour toute commande passée à INITIATIVES CHOCOLATS, 25 % de la somme sera reversée aux fonds dédiés aux personnes les plus démunies de notre village.
Les fonds de l'aide sociale peuvent permettre de subvenir aux besoins d'une famille par une aide matérielle ponctuelle et par la délivrance d'un colis alimentaire chaque mercredi matin !



Vous devez impérativement remettre votre commande et votre règlement à la Mairie de Saint-Côme-et-Maruéjols (chèque à l'ordre de l'A.F.R. St Côme) avant le 15 novembre 2026 !

Lieu de retrait de votre commande : Mairie de Saint-Côme-et-Maruéjols
Date de livraison des chocolats : La semaine avant Noël

Nous vous informerons personnellement de la date à laquelle vous pourrez venir chercher votre commande.

La Commission Solidarité

VIE COMMUNALE

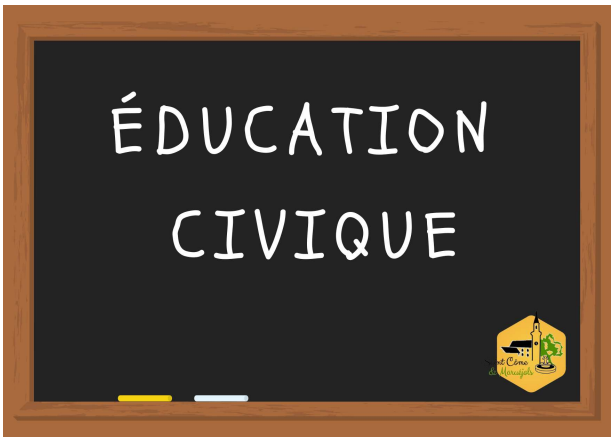
UNE RENTRÉE EN MUSIQUE À L'ÉCOLE DE LA CONDAMINE





Après la pause estivale, les élèves de l'école de la Condamine ont retrouvé le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire.
Une bienvenue tout particulière à Delphine, qui rejoint l'équipe enseignante et prend cette année la classe de Grande Section – CP. Nous lui souhaitons une belle installation et de beaux moments avec ses élèves !

Le 18 septembre, les enfants ont également accueilli Justine Blue dans le cadre du Nîmes Métropole Jazz Festival, organisé par Nîmes Métropole. Ils ont pu découvrir le jazz, écouter l'artiste et échanger avec elle autour de la musique. Une belle occasion de découvrir cet univers musical autrement, directement à l'école.



INCIVILITÉS

VOTRE ANIMAL NE NOUS APPARTIENT PAS !

Il y a environ 3 ans de cela, le Conseil Municipal des Jeunes avait fait apposer dans la commune un certain nombre de panneaux indiquant que les déjections de chien n'étaient pas les bienvenues dans le village.

À ce jour, nous constatons un laisser-aller certain, car au gré de nos déambulations dans les rues, nous découvrons de « petites merveilles ».

Et malheureusement nous en retrouvons beaucoup dans la rue du Moulin à Huile où passent et jouent les enfants qui se rendent à l'école, à l'espace Fabre et autour des arènes où se rendent nombre de personnes accompagnées de leurs enfants pour se promener et les amener jouer.

Pour certaines personnes, il s'agira une fois de plus de rejeter la faute sur la municipalité car il est de son ressort de mettre à disposition des sacs pour les cadeaux de leurs toutous.

Eh bien, il n'en est rien ! La mise à disposition de sachets ne peut être qu'une mesure incitative à la propreté. Mais en aucun cas la municipalité n'est là pour se substituer aux propriétaires des chiens.

Petit rappel à la loi sur les déjections canines :
Pour des raisons sanitaires, les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants.
Toutefois, les déjections de votre chien sont autorisées dans les caniveaux à condition que ceux-ci ne se trouvent pas à l'intérieur d'un passage pour piétons et que les déjections soient par la suite ramassées. Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.
Par ailleurs, les déjections canines favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes.



En raison de tout ce qui précède, **l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.**
Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de 35 € et peut être majoré par les communes qui le désirent.
L'amende pour déjection canine est une mesure pour encourager les propriétaires de chiens à plus de civisme.

Avant d'en arriver à une mesure qui pourrait être jugée comme injuste et coercitive, nous avons pris la décision de positionner d'autres distributeurs de sachets. Ce choix a été justifié par un besoin d'hygiène dans notre village mais surtout pour le bien-être de nos enfants et petits-enfants et de la collectivité afin que chacun évolue dans un milieu sain. Cela va sans dire que cette décision a un coût en investissement (achat du matériel, fournitures, immobilisation de personnel) que nous espérons le plus léger possible. Car cette mise à disposition ne dédouane en rien chaque propriétaire d'avoir son propre nécessaire, ni d'ailleurs d'utiliser plus que nécessaire la mise à disposition. (…)



(…) Autre sujet d'hygiène : nous avons entamé avec Nîmes Métropole une discussion afin de déplacer les conteneurs à ordures ménagères qui se trouvent à proximité de l'école.

Si la mise à disposition des sachets aura un coût, nous allons être amenés également à refaire la toiture du four situé à l'espace familial. Et là, ce n'est plus le même coût !

Car quelques personnes soucieuses de voir si la vue est plus belle de là-haut, ou se prenant pour Tarzan, grimpent sur les toitures, cassant au passage les tuiles, endommageant les tuiles faîtières et de rive. Quand ils ne lapident pas la toiture, afin sans doute de vérifier sa solidité.

Un vrai chantier sera donc nécessaire pour remettre en état cette couverture.

Nous avons également eu à subir ces derniers temps des coupures de câbles d'éclairage public à l'espace Fabre, l'arrachage du robinet près des arènes, la mise en pièces de la barrière protectrice du stade, le démontage des bancs du moulin et, devant le portail en fer des ateliers municipaux, le dépôt de matériel prêté rendant ainsi impossible l'accessibilité, le dépôt d'encombrants entre les conteneurs de poubelles, comme si les boueux allaient les ramasser alors qu'une déchetterie est à disposition non loin, mais aussi le retour de tables généreusement prêtées, rendues sales et dégradées, ou restituées au bon vouloir des emprunteurs, sans tenir compte ni respecter les horaires que les agents techniques leur ont communiqués. Incivilité ou manque de respect ? Ou les deux ? Et j'en passe.

Au demeurant, rien de bien grave allez-vous me dire. Sauf que chaque action malveillante a un coût qui s'avérerait inutile si chacun avait un minimum de respect pour la collectivité.

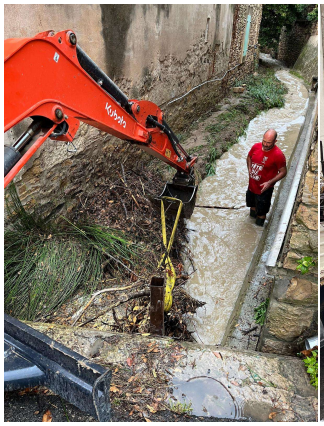
Mais trop, c'est trop. Et si nous devons arriver à sanctionner tous les contrevenants pris en défaut, nous le ferons. Nous étudions actuellement les modalités d'application ainsi que les montants que nous pourrions mettre en place.

Car chaque centime engagé pour réparer le manque de savoir-vivre de personnes indélicates, du village ou non, est un centime de moins mis à disposition de la collectivité pour des investissements utiles à tous.

Peut-être allez-vous dire que je, nous nous battons contre des moulins à vent… Peut-être !

Mais ce qui est certain, c'est que l'inaction et l'acceptation des faits ne feront que continuer à encourager les actes malveillants.

Jean-François CULLATI





INTEMPÉRIES

Suite à l'épisode cévenol qui a touché le Gard et notre commune le mercredi 30 septembre, les agents techniques municipaux ont été mobilisés afin de dégager les branches et les végétaux qui obstruaient le ruisseau du Jeu de Boules, route de Maruéjols, permettant ainsi de faciliter l'écoulement de l'eau.
Merci à eux pour leur intervention, ainsi qu'à Olivier CROUZET-VERRIEUX, conseiller municipal, pour la mise à disposition de sa mini-pelle, qui a grandement facilité le nettoyage.

RAMASSAGE DES DÉCHETS SAMEDI 05 SEPTEMBRE 2026

Derrière chez moi, savez-vous quoi qu'y a…Y a un bois, joli petit bois,

Où l'on retrouve, une godasse, un pneu, un almanach, du sparadrap, un joli sac à main, joli petit bois derrière chez moi……. En fait Ton bois, c'est une décharge !

Ces paroles tirées d'une chanson humoristique datent de 1971 et étaient interprétées par un groupe qui s'appelait « LES CHARLOTS ». Mais ne trouvez-vous pas qu'elles restent d'une évidente actualité ?

Le samedi 5 septembre, quelques bénévoles, Nicole, Fabienne, Michèle, Damien, Grégory, Valérie et leur petit Axel, Martine, Cécile, Thierry et Martine, Philippe et Laurence, Thomas, Alain et Dominique, Laetitia et son petit Nils, que je remercie chaleureusement, nous avons entrepris de nettoyer quelques espaces, à l'aide de gants, de sacs poubelles et surtout de bonne volonté.



Par groupe de 6 à 7 personnes, nos périples débutèrent pour certains à l'espace familial pour se finir à l'embranchement de la route de Maruéjols ; pour d'autres ce fut de Maruéjols à Porte Vaunage, enfin, le dernier groupe remonta la côte de Saint Côme jusqu'à l'embranchement de la route de Sauve.

Mais avant de commencer dans la bonne humeur, nous prîmes quelques forces complémentaires avec un café, ou jus de fruit, ou encore un verre d'eau, mais aussi avec une part d'un délicieux gâteau à la framboise (merci Nicole) ou d'une belle tranche de brioche.

Comme à l'habitude, une benne complète de déchets fut ramassée. De la ferraille, des morceaux de meubles en aggloméré, enfin, au regard de l'état c'était plutôt du dés-aggloméré, des pneus, des morceaux de carrosserie, des morceaux de plaque d'immatriculation (région 59), des cartouches, des canettes en verre mais surtout en alu, des papiers, du PQ (non usagé ouf !!), des mouchoirs, des préservatifs (merci pour nos enfants, petits-enfants) et tout ce qui va avec, il n'a manqué que les seringues, de la ficelle, des gourdes (à ce sujet, ce fut tout juste si je ne me fis pas gronder par une personne qui avait, le matin même, perdu la sienne et que j'avais donc trouvée et mise dans mon sac avec nombre de déchets plus ou moins ragoûtants. Il me fut dit que j'aurais dû m'apercevoir que cet ustensile était en bon état et que j'aurais donc dû y faire attention. Enfin, tout finit bien car la personne a convenu que c'était de sa faute et non de la mienne, ouf j'ai eu chaud ! Mais finalement peut-être que cette personne a raison et que nous devrions tenir à disposition de chaque propriétaire ce qu'il a jeté ou perdu pour venir le récupérer dans la benne), des bouteilles en plastique à moitié pleines ou vides, chacun sa façon de voir, a priori d'eau, des morceaux de parpaings, et j'en passe……

Nombre de cyclistes se sont fendus d'un merci pour le nettoyage. Ce fut très aimable de leur part et encourageant… Mais en réfléchissant, eux comme nous, comme chaque usager qui utilise nos voiries sommes responsables de ce que nous avons pu trouver. Oh, chacun à son échelle bien sûr ! Mais volontairement ou involontairement nous sommes tous responsables. (…)



(…) Depuis quelque temps nous retrouvons dans les fossés ou cachés derrière des arbustes dans la garrigue des fûts d'huile de vidange, évidemment pleins, avec les chiffons qui ont servi aux diverses manipulations mécaniques. Mais aussi, des gravats, des nettoyages de jardin (troncs d'arbres inclus). Ceci, sans doute, afin que certaines entreprises n'aient pas à payer auprès des déchetteries le coût des dépôts. Alors que généralement la facturation et l'encaissement ont bien été faits auprès des clients.

Les particuliers quant à eux n'ont pas d'excuses car la déchetterie est gratuite. Certes, il faut s'y déplacer.

Mais, honnêtement, est-ce à vous, à moi, à nous tous, de payer pour ces gens-là ? Surtout que pour certains genres de déchets, il faut souvent faire déplacer une tractopelle, un camion, du personnel, quand ce n'est pas une entreprise spécialisée. Donc à bien regarder, nous payons deux fois.

Et notre argent n'est pas utilisé à régler des besoins et des investissements plus utiles à la collectivité.

Je souhaitais aussi attirer votre attention sur le fait que si nous aimons notre village, notre environnement et notre garrigue, nous devons tous être vigilants et signaler en mairie ce qui paraît comme des comportements suspects ou anormaux, afin que nous puissions intervenir auprès des « je-m'en-foutistes » et leur faire prendre conscience de leurs actes et entendre raison ; enfin, s'ils ont encore l'une ou l'autre. Mais c'est toujours mieux avec les deux.

Car « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous ne faisons que l'emprunter à nos enfants. »

Proverbe africain cité dans Terre des hommes d'Antoine de Saint-Exupéry**.**

Jean-François CULLATI

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les mercredis de 8h30 à 12h30 sur la Placette.

Vos producteurs et commerçants locaux présents :

- Thyda – Traiteur asiatique ;
- Julien Sirerol – Miels et produits transformés ;
- Les Gasconnes de la Vaunage – Vins biologiques, terrines et bocaux ;
- Julien Laffitte – Charcuterie, viande, fromages et produits laitiers du Cantal ;
- Françoise – Tartes sucrées et salées ;
- Nouvel Hair – Coiffeuse ambulante, avec ou sans rendez-vous ;
- L'Alambic – Dépôt-vente, petite épicerie, œufs, pains et viennoiseries ;
- Et pour terminer, Rémi & Sandrine, producteurs de fruits et légumes biologiques.

Soutenons nos marchés locaux, nos producteurs et nos petits commerces de proximité !



FÊTE VOTIVE





MERCI !

Un week-end d'aubades et quatre jours de fête : des souvenirs, du partage et un esprit familial. Voilà ce qui résume parfaitement notre fête votive 2026.



Merci à nos sponsors 2026. Mention spéciale à Yvan, aux Gasconnes de la Vaunage et au Domaine du Fontaron, qui ont su régaler tout le monde avec les déjeuners offerts et organisés par leurs soins. Yannick Ponsy pour son excellent repas du jeudi soir.
Merci à l'équipe de la mairie ainsi qu'à notre maire, Michel VERDIER, et à l'adjointe aux festivités, Sabine CHABAUD, pour leur aide continue dans nos projets et pour leur totale confiance.
Merci au bar L'Alambic, à Sandrine, Christophe et à toute leur équipe de serveurs.
Merci à tous les DJs présents, qui ont su assurer une ambiance familiale tout au long de la fête, aux manades qui ont fourni un travail de qualité, aux services de secours, et à vous tous, habitants et visiteurs, qui avez fait vibrer la placette Saint-Côtoise pendant cette édition 2026.



Une fête placée sous le signe du maintien et du respect des traditions… et surtout, une fête familiale.

Après 12 ans au Comité des Fêtes, dont 8 ans à sa présidence, il est temps pour moi de laisser la place à la nouvelle génération.

Merci à toutes les personnes avec qui nous avons eu la chance de travailler et de partager de si beaux moments. Nous serons toujours présents, avec une nouvelle bande, pour soutenir cette nouvelle jeunesse dans ses projets !

Hugo MAURIN, Président du Comité des Fêtes Lou St Comen.

VIE ASSOCIATIVE

TEMPLE, CULTURES ET FRATERNITÉ



L'association a orchestré deux superbes soirées de partage en septembre. Grâce à votre aide, notre association franchit une nouvelle étape.
Le mois de septembre a été marqué par deux rendez-vous musicaux.

• Le vendredi 4 septembre 2026 : Les spectateurs ont savouré la magnifique « Promenade de Bach à Piazzolla en passant par la mélodie française », portée par le duo Sébastien Mazoyer et Michèle Taulelle.

• Le vendredi 18 septembre 2026 : Le temple a résonné au rythme de l'excellent concert proposé par l'ensemble « Les Athaliens ». Chansons françaises.

Ces deux rendez-vous, unanimement salués et très appréciés du public, se sont prolongés tard dans la soirée autour d'un buffet très convivial, propice aux discussions et aux rencontres amicales.
La générosité des participants constitue un levier majeur pour financer les travaux de rénovation du temple. Chaque participation, chaque geste de soutien rapproche l'association de son objectif : redonner toute sa splendeur à cet édifice historique pour en faire un lieu de vie et de cultures durables.

Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus chaleureux à toutes les personnes qui nous soutiennent. Un immense merci pour votre solidarité !

L'aventure s'est poursuivie le vendredi 2 octobre avec le groupe péruvien « SUMAC PACHA ».
Le vendredi 9 octobre, un concert au profit d'Octobre Rose a également réuni le public autour de la culture et de la solidarité. La saison s'est ensuite clôturée avec le trio « KRAKADIS », qui a proposé un répertoire de chants occitans.

Le Président, Jean-Louis PORTAL

L'ÂGE D'OR



OYÉ OYÉ ! Les jeux ont repris le jeudi **3 septembre à 15h** !

Nous vous attendons toujours plus nombreux dans la joie et la bonne humeur pour jouer au Scrabble, à la belote, au Rummikub, à Chromino, à Skyjo et à un tas de nouveaux jeux.
Et le bonus : le jeudi 3 décembre, **le LOTO** !

Les jeux ont lieu tous les premiers jeudis du mois à 15h.

Ci-dessous un tableau à découper et coller sur votre frigo, plus d'excuse pour manquer les séances.

Attention, nous devenons militaires ☺

3/09	1/10	5/11	**3/12**	7/01	4/02
4/03	1/04	6/05	3/06	8/07	2/09

Ça y est ! Après moult propositions et réflexions, un nouveau nom pour notre section est sorti du chapeau : les jeux'dis qui rient.

Anne LE MOUEL

LES AMI.ES DU MOULIN



Miracle à Fontarame !

Après le "confinement" de l'été dû à la canicule, les Ami.es du Moulin ont repris leurs activités. Parmi ces dernières, il y a la fabrication et la réparation de tables de pique-nique réparties sur la commune... Une en particulier que nous avons retapée début juillet. Elle a été fabriquée avec un volet récupéré, des chevrons offerts par un généreux donateur, des traverses de bois de lit. Le Thomas, le Claude et même le Michel venu de Perpignan ont su créer une vraie table, poncée, vernie... d'accord d'un style indéterminé mais solide et belle et c'est nous qui l'avons faite !

Et voilà-t'y-pas que... nous recevons un message comme quoi cette œuvre d'art s'était déplacée le 5 septembre puis qu'elle avait disparu le 11 !!! Là où elle était, il a fallu une équipe de costauds et un véhicule. Très en colère, le président dépose plainte auprès de la force publique !



C'est à ce moment du récit que le mot MIRACLE s'impose ! Le Pape en visite a-t-il eu une influence ? Les fées et le Fouletot, visiteurs assidus de nos espaces, ont-ils susurré aux oreilles des "emprunteurs" ?... toujours est-il que la table est revenue à sa place ! Bien sûr, la force publique a demandé au Président si celui-ci ne la prenait pas pour une "pipe" !

Quelle histoire !!!!!

Nous rappelons à tous que la mairie, sur réservation, prête des tables et des bancs, moins lourds ! Et si vous avez besoin de nous pour vous accompagner dans la fabrication d'une table, n'hésitez pas !

À plus.

Le Président, Alain NOMBALLAIS

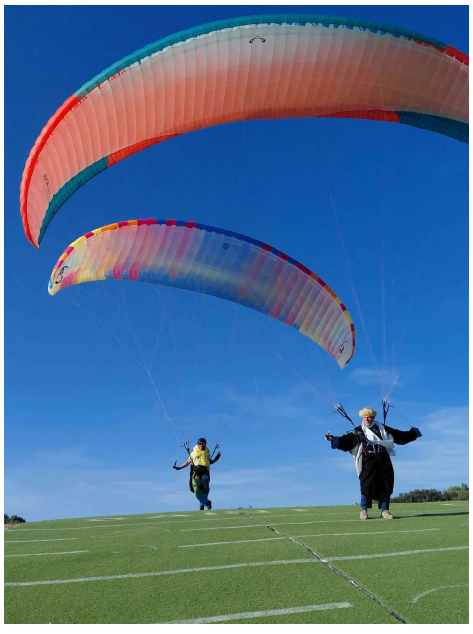
LES TÊTES EN L'AIR VAUNAGEOLES



Depuis plus de 30 ans, le club de parapente Les Têtes en l'Air Vaunageoles partage sa passion du vol libre. Il réunit aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents, heureux de prendre de la hauteur et de se retrouver, dans les airs comme au sol.
L'été, leurs ailes colorent le ciel de Saint-Côme-et-Maruéjols, principal site de pratique du club. L'hiver, les pilotes rejoignent le site de Sinsans, sur la commune de Calvisson. Deux lieux que l'association entretient avec le soutien des collectivités locales.
Pour voler avec plaisir et progresser, la sécurité reste au cœur des activités : aération des parachutes de secours, journées « Voler mieux » et soirées d'échanges sur la sécurité ou l'aérologie rythment la vie du club. L'association encourage également la pratique féminine. Cette année, des adhérentes ont ainsi vécu une aventure en vol bivouac dans les Pyrénées.
La convivialité est aussi au rendez-vous. Le 5 septembre dernier, la fête du club a permis aux participants de découvrir le boomerang et le cerf-volant, entre deux moments de partage.

Actualités sur Facebook : « Les Têtes en l'Air Vaunageoles »
Contact : lestetesenlairvaunageoles@gmail.com





Le président, Edouard DOERLER

VERS UN RHÔNY VIVANT, SUITE ET PERSPECTIVES

Le 26 mai dernier, avait lieu au Foyer de Saint-Dionisy le 3e atelier de participation citoyenne sur le projet de revitalisation du Rhôny, dans le cadre de la démarche entamée depuis un an par le Service Rivières de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Vistre Vistrenque. Comme pour chaque réunion précédente, une vingtaine de personnes représentant les associations vaunageoles avaient répondu à l'invitation de l'EPTB. L'EPTB était représenté par son directeur, accompagné des 3 experts des cabinets mandatés pour l'étude géomorphologique, paysagère avec participation citoyenne.

Petits rappels (pour celles et ceux qui n'auraient plus sous leur main le numéro 24 de janvier 2026 du Mouressipe)

- L'Établissement Public Territorial de Bassin Vistre Vistrenque a pour compétence la gestion des rivières et des eaux souterraines sur le territoire au sud du Gard. Ses principales missions sont : entretien de la ripisylve, revitalisation des cours d'eau, Gestion des inondations, Gestion et protection de la ressource en eau souterraine destinée à l'eau potable (qualité et quantité) et protection des captages prioritaires. Ces missions sont planifiées et programmées au travers du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Vistre, Nappes Vistrenque et Costières, et du PAPI 3 (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) Vistre.

- Les deux premiers ateliers de cette consultation citoyenne avaient eu lieu :

- en octobre à Nages, réalisation d'un état des lieux à partir des connaissances de terrain apportées ce jour-là par les représentants des associations,
- en décembre à Clarensac,

- présentation des diagnostics établis sur la base des observations rassemblées la fois précédente et conjuguées aux expertises hydromorphologique et paysagère menées sur le terrain par le cabinet d'études,
- travail de consultation sur les pistes d'orientation concernant les diverses perspectives de restauration écologique, de vocations d'usages et vocations paysagères et établir des priorités par tronçon.

Les résultats de ces travaux ont été ensuite présentés au Comité de Pilotage de l'EPTB (instance politique de décision composée d'élus et de « personnalités publiques ») qui les a validés.

Que va-t-il se passer à partir de là ?

Divers travaux de génie végétal vont être menés sur plusieurs années combinant suivant les secteurs une reprise des berges en pentes plus douces afin de permettre une meilleure végétalisation et l'installation d'une ripisylve, peut-être par endroits, remonter le fond du lit, ouvrir des berges et laisser s'installer des zones humides afin de « reconnecter » le Rhôny à sa plaine, … (1)

5 axes principaux vont structurer le projet de revitalisation. Leur présentation en caractères italiques est tirée du document de synthèse réalisé par le cabinet d'études

Le Rhôny Biodiversité

Dans certains secteurs, place à la biodiversité. La ripisylve s'épaissit, la végétation colonise les berges. Ici, le cours d'eau retrouve sa liberté. Un espace de continuité écologique, de respiration pour la faune et la flore, un maillon essentiel du bassin versant.

Le Rhôny Mobilité

Le Rhôny peut être vu comme un lien dans la plaine, un axe de circulation Nord-Sud, qui traverse les paysages. Le long de ses rives, on marche, on pédale. Il devient ainsi l'axe fort de modes doux de déplacement sur le territoire.

Le Rhôny Patrimoine

Le Rhôny traverse des paysages façonnés par l'Homme. Le long de son axe, on découvre un territoire productif et vivant, des vignes ordonnées, des cultures ouvertes,…

(…)

(…) ***Le Rhôny Découverte***

Tout au long de son parcours, le Rhôny devient un livre ouvert avec des repères ponctuant le chemin : une borne d'orientation, un panneau discret, une carte qui situe, un récit qui explique.

Le Rhôny Quiétude

À certains endroits, le Rhôny ralentit. Ses rives s'ouvrent, l'ombre s'installe, l'air se fait plus frais. On vient s'y asseoir, s'y poser … Le Rhôny devient refuge. Un espace de fraîcheur l'été …

En termes d'hydrologie, ces travaux consistent à freiner l'écoulement de l'eau en période de pluie pour lui permettre de mieux infiltrer les sols et alimenter les nappes phréatiques qui comptent parmi les meilleurs réservoirs naturels en ces temps de dérèglement climatique et de sécheresses plus fréquentes à venir.
Rappelons-nous comment le Rhôny a été aménagé à partir des années 1950 par les interventions mécaniques pour évacuer une eau qui n'était pas encore aussi précieuse que maintenant. Rappelons-nous comment de cours d'eau il a été transformé en ouvrage hydraulique pour accélérer et évacuer les flux d'eau, comment il a été curé et enfoncé dans la plaine afin de servir de drain, comment il est devenu un cours d'eau dégradé aux fonctions écologiques cadenassées.

« Préserver et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels. S'appuyer sur les services rendus par le sol » sont deux des six objectifs incontournables présentés dans le Plan de bassin de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée pour l'adaptation au changement climatique 2024-2030. (2)

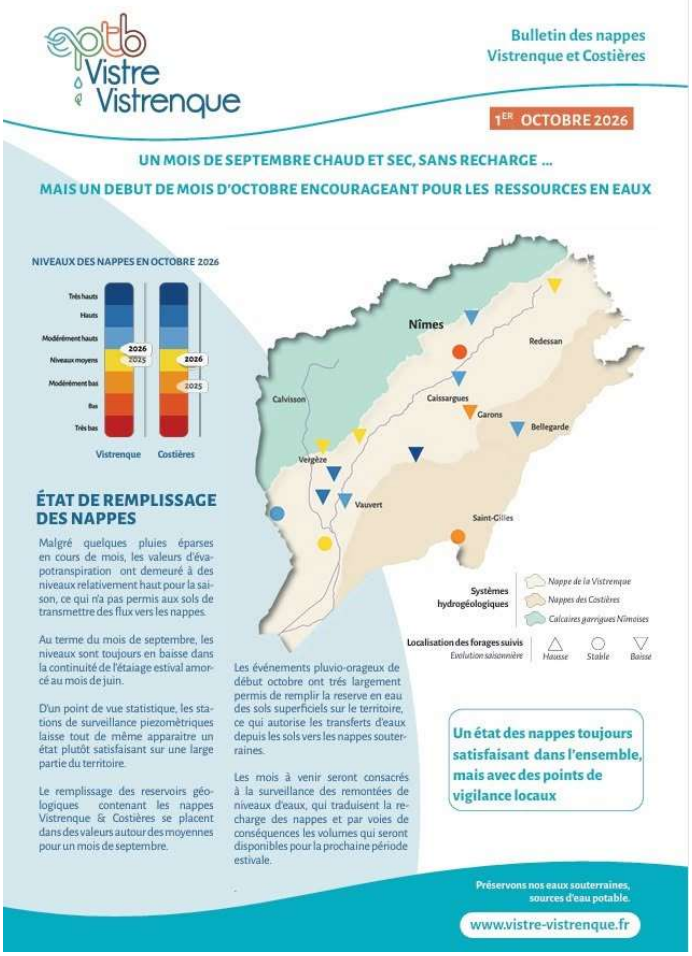
1. Voir le site de l'EPTBV et regarder les extraits vidéos de revitalisation du Vistre :
https://www.youtube.com/watch?v=e8HWCYOdYoU
2.https://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/planification-de-bassinplan-de-bassin-d-adaptation-au-changement-climatique-PBACC
3. Cf. article d'Objectif Gard :
https://www.objectifgard.com/actualites/saint-dionisy-un-meilleur-traitement-pour-les-eaux-usees-de-la-vaunage-152789.php

Pierre Méjean
Correspondant local des associations Abeille et Biodiversité – Bien Vivre Nos Territoires

LE PETIT CLIN D'ŒIL D'UN HABITANT



ÉTAT DE REMPLISSAGE DES NAPPES



INFOS PRATIQUES ET NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE SAINT-CÔME-ET-MARUÉJOLS

04 30 06 52 80

mairie@st-come-et-maruejols.fr

Mairie Saint Côme et Maruéjols

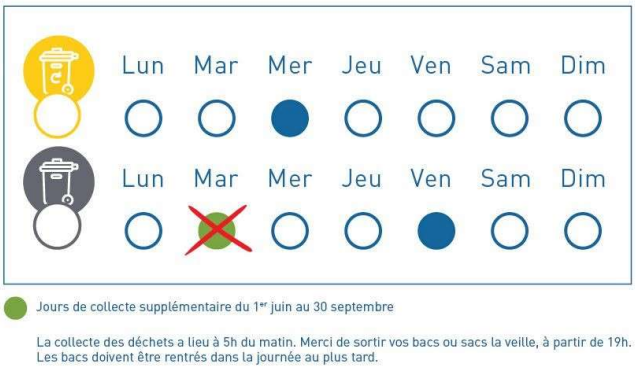
Votre mairie vous accueille

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00

Fermeture le mercredi

Monsieur le Maire
reçoit sur rendez-vous







NUMÉROS UTILES

ASSISTANTES SOCIALES

CMS St-Geniès-de-Malgoirès	04 66 02 13 60
Mmes COURBAUD et PAYEN	

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Christel BOUCARD	06 16 30 11 16
Mme Laure TOQUEBEUF	06 18 93 87 03

LE MOURESSIPE - Octobre 2026
Directeur de publication : Michel VERDIER
Rédaction et mise en page : Estelle VIDAL
Relecture : Martine ANTERIEUX
Crédit photos : Facebook, associations, commune de Saint-Côme-et-Maruéjols
Impression : Mairie de Saint-Côme-et-Maruéjols en 400 exemplaires